

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, 5 septembre 2023 à 19 h.

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. **LÉGISLATION**
 1. Autorisation acte notarié
5. **FINANCES**
 1. Compte pour approbation
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
 1. Dépôt projet PAVL
 2. Mandat WSP étude préparatoire
7. **PERSONNEL**
 1. Demande de candidature
8. **LOISIRS ET CULTURE**
 1. Publicité ciné-parc
9. **RAPPORT**
10. **CORRESPONDANCE**
11. **AUTRES SUJETS**
 1. Prêt de clôtures
 2. Pluie diluvienne
12. Période de questions
13. Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-09-227 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2023-09-228 Il est proposé par madame Karine Champagne, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 août 2023 et de la séance d'ajournement du 29 août 2023.

4. LÉGISLATION

4.1. AUTORISATION ACTE NOTARIÉ

2023-09-229 **Considérant** que le conseil désire faire la vente d'une source d'eau ;

Considérant que cette source d'eau passe du domaine public au domaine privé ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires pour vendre une source d'eau municipal.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2023-09-230 **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois d'août 2023 au montant total de 410 523.96 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	63 796.67 \$
Factures payées :	216 891.90 \$
Factures à payer :	129 835.39 \$

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. DÉPÔT PROJET PAVL

2023-09-231

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

Considérant que la municipalité de St-Honoré-de-Shenley doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Dany Quirion et Pier-Olivier Busque sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

6.2. MANDAT WSP ÉTUDE PRÉPARATOIRE ET PLANS

2023-09-232

Considérant que des travaux aux infrastructures municipales doivent être effectués ;

Considérant que la municipalité doit mandater un superviseur pour ces travaux qui seront effectués à taux horaire;

Considérant que pour se faire celle-ci a besoin des services d'une firme d'ingénierie ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde le mandat à la firme WSP pour effectuer l'étude préparatoire et les plans aux infrastructures municipales et sera financé via le projet.

7. PERSONNEL

7.1. DEMANDE DE CANDIDATURE

2023-09-233

Considérant que le conseil municipal est à la recherche d'un employé de voirie;

Considérant qu'un comité de sélection des candidatures sera créé;

Considérant que monsieur Cédric Quirion démontre de l'intérêt à siéger sur le comité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le comité de sélection soit créé avec monsieur Cédric Quirion comme représentant du conseil municipal pour l'analyse des candidatures de l'offre d'emploi de voirie.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. PUBLICITÉ CINÉ-PARC

2023-09-234

Considérant que le conseil désire offrir un espace publicitaire avant la projection de film au ciné-parc;

Considérant que le conseil désire accorder le mandat à madame Karine Champagne responsable des sports et loisirs pour bâtir une grille tarifaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à madame Karine Champagne, responsables des sports loisirs pour bâtir une grille tarifaire pour l'espace publicitaire au ciné-parc en 2024.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois d'août 2023.

11. AUTRES SUJETS

11.1. PRÊT DE CLÔTURES

2023-09-235

Considérant que la municipalité de St-Éphrem désire organiser une activité le 24 septembre 2023 ;

Considérant que la municipalité de St-Éphrem voudrait emprunter nos clôtures basses pour leur activité ;

Considérant que les clôtures seront empruntées à partir du 23 septembre au 25 septembre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le prêt de clôtures basses à la municipalité de St-Éphrem pour l'activité du 23 septembre.

11.2. PLUIES DILUVIENNES

2023-09-236

Considérant que le conseil mandate monsieur Pier-Olivier Busque pour élaborer un rapport pour les pluies diluviennes du 30 août 2023;

Considérant que ledit rapport serait important pour l'obtention de subvention ;

En conséquence, il est proposé par Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Pier-Olivier Busque à produire un rapport pour les pluies diluviennes du 30 août 2023.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

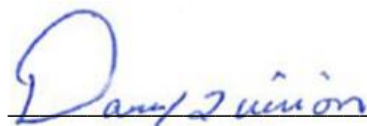
Aucune question n'a été posée.

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2023-09-237

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 septembre 2023.

Il est 20h45.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier

